



République Française  
Arrondissement de Thann-Guebwiller  
Département du Haut-Rhin

SÉANCE DU 19 MARS 2019

Conseillers en fonction : 9

L'an deux mille dix-neuf, le 19 mars, le Conseil Municipal dûment convoqué le 11 mars 2019, était réuni en séance ordinaire sous la présidence de BEMBENEK Marie Catherine, maire.

**PRESENTS**

1. BEMBENEK Marie Catherine
2. FRANCK Antoine
- 3.
4. HEIMBURGER Sébastien
5. FELLMANN Thierry
6. LUDWIG Benjamin
7. BRONNER Annick
8. HABERER Magali
9. BRONNER Didier

**ABSENTS**

- HARMAND Pascale
- LUDWIG Benjamin

**ONT DONNE PROCURATION**

8	<b>MOTION DE SOUTIEN "NOUS VOULONS DES COQUELICOTS"</b>	<b>D2019-15</b>
---	---	-----------------

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a été sollicitée par le collectif « nous voulons des coquelicots » afin que le conseil municipal soutienne l'appel des coquelicots et demande une interdiction de tous les pesticides de synthèse. Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles. 70 années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires. Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel. Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure. Mme le Maire rappelle que la commune participe au label Commune Nature. La commune n'utilise d'ailleurs plus du tout de pesticide pour ses espaces verts. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 7 voix pour, approuve** et Rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Conseillers présents 7  
Ayant procuration 0  
Conseillers absents 2  
Ayant voté pour 7  
Ayant voté contre 0  
S'étant abstenus 0



Pour extrait conforme, le 26/03/2019

Le Maire

Marie Catherine BEMBENEK

Accusé de réception en préfecture  
068-216801068-20190328-D2019-15-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2019  
Date de réception préfecture : 29/03/2019